

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos, par Fabrice Hourquebie et Virginie Peltier 7

Première partie

LES PRINCIPES RELATIFS À LA NORME PÉNALE

*Le principe de légalité criminelle – Le point de vue
du constitutionnaliste*, par Julien Bonnet 11

*Le principe de la légalité criminelle – Le point de vue
du pénaliste*, par Bernard Bouloc 25

*Le principe de nécessité de la loi – Le point de vue
du constitutionnaliste*, par Pierre Castéra 37

*Le principe de la nécessité de la loi – Le point de vue
du pénaliste*, par Jacques-Henri Robert 49

Deuxième partie

LES PRINCIPES RELATIFS À LA PROCÉDURE PÉNALE

*Le respect de la présomption d'innocence – Le point de vue
du pénaliste*, par Aurélie Bergeaud-Wetterwald 59

*Le principe de la garantie des droits de la défense – Le point de vue
du constitutionnaliste*, par Ferdinand Mélin-Soucramanien 69

*Le principe de la garantie des droits de la défense – Le point de vue
du pénaliste*, par Yannick Capdepon 79

Troisième partie

LES PRINCIPES RELATIFS À LA RESPONSABILITÉ PÉNALE

*La justice pénale des mineurs – Le point de vue
du constitutionnaliste*, par Anne-Laure Cassard-Valembois 91

*La constitutionnalisation du droit pénal
des mineurs délinquants*, par Philippe Bonfils 103

<i>(Ir)responsabilité des personnes atteintes de troubles mentaux – Le regard du constitutionnaliste, par Jean-François de Montgolfier</i>	109
<i>(Ir)responsabilité des personnes atteintes de troubles mentaux – Le regard du pénaliste, par François Rousseau</i>	119

<p>Quatrième partie</p> <p>LES PRINCIPES RELATIFS À LA SANCTION PÉNALE</p>

<i>L'identification de la sanction pénale – Le point de vue du constitutionnaliste, par Pauline Gervier</i>	133
<i>L'identification de la sanction pénale – Le point de vue du pénaliste, par Évelyne Bonis-Garçon</i>	145
<i>L'individualisation de la sanction pénale – Le point de vue du constitutionnaliste : deux questions-clés, par Thierry S. Renoux</i>	159
<i>L'individualisation de la sanction pénale – Le point de vue du pénaliste, par Stéphane Detraz</i>	173
 <i>Mot de conclusion, par Jean Gicquel</i>	 183
 Table des matières	 187